AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS -- TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN n° 189 (Edition générale n° 1/81 - Edition Grandes Cultures n° 1/81) du 22/1/81

Nouvelle adresse de la Circonscription
13 route de la Forêt, BIARD 86000 POITIERS

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Les populations de campagnols des champs sont importantes pour la saison dans les quatre départements, en particulier dans le nord de la Charente, le nord et l'ouest de la Charente Maritime, le sud de la Vienne et la moitié sud des Deux-Sèvres.

Lors des premiers piégeages d'hiver réalisés en décembre et début janvier, on a noté suivant les zones des populations de :

200 à 600 animaux dans les refuges : bermes, chaumes et friches ;
150 à 550 " dans les prairies artificielles ;
250 à 400 " dans les prairies naturelles ;
20 à 300 " dans les colzas ;
20 à 200 " dans les blés.

Même dans les zones partiellement traités les populations restent importantes et la recolonisation des parcelles de céréales, de colzas se fait à partir des prairies naturelles ou artificielles et des refuges.

En conséquence, il convient de surveiller attentivement vos cultures. Traiter, s'il y a lieu, celles-ci ainsi que les zones refuges :bermes, chaumes et friches. Les traitements collectifs permettent d'obtenir une meilleure efficacité.

Les piégeages effectués actuellement ainsi qu'en février permettront de préciser la menace pour les cultures de céréales en Mai-Juin. Des communiqués seront alors diffusés en temps utiles, mais d'ores et déjà, les traitements de protection des céréales et colzas sont indispensables vu l'importance des populations.

COLZA

GROSSES ALTISES

Les derniers sondages confirment ceux effectués en décembre à savoir de très faibles niveaux de populations de larves de grosses altises liés aux basses températures et aux faibles captures d'adultes à l'automne. A noter toutefois quelques infestations importantes au Nord d'Angoulême (Brie, 85 % de pieds portant au moins une larve ; Coulgens 52 % de pieds portant au moins une larve).

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 22 Janvier 1981 - Précédente Note : Bulletin N° 188 du 17.12.80
N° du papier de presse : 535 AD.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : J. THIAULT

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE POITOU-CHARENTES

ORGANIGRAMME au 1er JANVIER 1981

CHEF de la CIRCONSCRIPTION

R. GUILLEMENET	Ingénieur en Chef d'Agronomie

ADJOINT au CHEF de CIRCONSCRIPTION

J.Y. PEYRELONGUE	Ingénieur en Chef d'Agriculture

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

G. LECHAPT	Ingénieur d'Agronomie
C. GROUSSON	Ingénieur des Travaux Agricoles
M. WEBER	Ingénieur des Travaux Agricoles
L. SAUMUR	Adjoint Technique Contractuel

EXPERIMENTATION des PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES et ASSIMILES

B. MORIN	Ingénieur d'Agronomie
D. GAUDIN	Ingénieur des Travaux Agricoles contractuel
C. FABREGUE	Technicien d'Agriculture

CONTROLES PHYTOSANITAIRES

H. GUIGNANDON	Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles
G. GRIGNON	Ingénieur des Travaux Agricoles
J. LAPEYRE	Technicien d'Agriculture

LUTTE CONTRE les ENNEMIS des CULTURES

J.Y. PEYRELONGUE	Ingénieur en Chef d'Agriculture
P. LACHENAUD	Ingénieur d'Agronomie Contractuel
G. GRIGNON	Ingénieur des Travaux Agricoles

IDENTIFICATION, DIAGNOSTIC, DOCUMENTATION (Section non constituée)
(Participation de tous les agents)

ADMINISTRATION

J. PROVOST	Secrétaire Administratif
M. Th. GUIGNANDON	Sténodactylographe
M. MARTIN	Agent Technique de Bureau

DOMAINE et ENTRETIEN

D. JUGE	Ouvrier Contractuel
M. TEXEREAU	"

/ POSTES DETACHES /

COGNAC 69, rue de Bellefonds 16100 - Tél. (45) 82.18.56

R. HUDE	Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles
D. LE GALL	Ingénieur des Travaux Agricoles
Y. VIDAL	Technicien Supérieur d'Agriculture
C. GIRAUD	Dactylographe vacataire

LA ROCHELLE 2, Avenue de Fétilly - B.P. 510 - 17021 Tél. (46) 34.93.60

P. DAMIEN	Ingénieur Divisionnaire des Travaux Agricoles
J.B. COTTEZ	Technicien d'Agriculture

NIORT 2, Avenue Bujault 79000 - Tél (49) 24.04.00

M. TOUSSAINT	Ingénieur des Travaux Agricoles
P. RETAUD	Ingénieur des Travaux Agricoles Contractuel

VIGNE

EXCORIOSE

Les traitements d'hiver à base d'arsenite de soude à 625 g d'arsenic par hectolitre constituent la base de la lutte contre l'excoriose. Des expérimentations réalisées en Aquitaine montrent qu'une application effectuée précocement au cours du repos végétatif de la vigne est plus efficace que l'application traditionnellement recommandée en pré-débourrement, la destruction des pycnides étant plus facile au début de leur formation. Il est donc conseillé de réaliser ce traitement le plus tôt possible. On veillera à bien mouiller le pied après la taille et on commencera par les vignes les plus atteintes.

POMMIER - POIRIER

TRAITEMENTS D'HIVER (REPOS VEGETATIF)

La période de repos végétatif des arbres fruitiers doit permettre de combattre les formes hivernantes de nombreux parasites et de détruire leurs abris (mousses, lichens, vieilles écorces). Pour cela, on peut utiliser :

Des moyens physiques et culturaux

. Suppression lors de la taille :- des rameaux morts ou ceux présentant des chancres, des pustules de tavelure, des déformations dues à l'oïdium ;
- des nids de chenilles ou des pontes de papillons ;
- des fruits momifiés.

. Protection des plaies importantes laissées par la taille ou le curetage des chancres à l'aide de peinture ou pâte spéciale (Kankertox 3, Santar).

. Destruction par le feu des déchets de la taille.

. Enfouissement des feuilles mortes dans les vergers non enherbés (lutte contre les tavelures).

Des moyens chimiques

Les traitements d'hiver ne se justifient que si un ou plusieurs ravageurs particulièrement difficiles à combattre en cours de végétation se sont manifestés durant la campagne passée (acariens, pucerons etc...).

On veillera à bien mouiller les arbres sous une forte pression et à effectuer le traitement lors de journées ensoleillées non ventées.

Les produits utilisables sont rappelés dans le tableau figurant au verso.

NB : Le cas des psylles sera abordé lors d'un prochain bulletin.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 22 Janvier 1981 - Précédente Note : Bulletin N° 188 du 17/12/80
N) du papier de presse : 535 AD.

PRODUITS UTILISABLES PENDANT LE REPOS VEGETATIF DES ARBRES FRUITIERS

Matières Actives	Doses/Hl	Spécialités Commerciales	Doses/Hl	Spectre d'efficacité - Limites- Observations
Colorants nitrés (DNOC)	600 g	BONITROL crème - JACKYL S TRIFINA - SANDOLINE A - NITRICIDE 50	1 kg	Efficacessur mousses lichens, Psylles du poirier, Pou de San José, oeufs de pucerons verts, de cheimatobie, hyponomeute, tordeuses des bourgeons, anthonomes. Action limitée sur certaines cohenilles.
Huiles d'anthracène * ou H. de goudron	5 l		6 à 7,5 l	Très efficaces sur mousses, lichens, vieilles écorces, oeufs de pucerons verts phalènes, phytoptes du poirier, chenilles de tordeuse, cochenilles ostreiformes, punaises. Insuffisantes sur cochenilles virgule, rouge, Pou de San José, Puceron lanigère, cendré, acariens, cheimatobie, Teigne.
Huiles de pétrole * ou H. blanches d'hiver	2,5 l	OLIOCIN, OVIPRON, EUPHYTANE, PEST.OIL 7	2 à 4 l	Compatibles avec les produits cupriques (Oléocuivres). Efficaces sur les cochenilles (Pou de San José, ostréiforme, oeufs pucerons, de Psylles, de cheimatobies, acariens, larves de pucerons lanigères. Inefficace sur mousses, lichens.
Huiles jaunes * DNOC + d'arthracène DNOC + H. petrole DNOC + H. d'anthracène + H. pétrole	300g + 1350g 90 - 150 g + 2 à 2,7 l 87,5 g + 1,2 l + 1,2 l	VERALINE 3,ELGETIVER ACTIVE Traitement d'hiver UMUPRO DYTROL 50 - SEPPIC verger SEPPIC Vigne	2 à 3 l	Les plus efficaces :Pou de San José, cochenilles rouges, ostréiformes, Psylles du poirier (porter DNOC à 600g), oeufs de pucerons verts, cendrés, du prunier, d'araignées rouges, hyponomeutes, tordeuses vertes, cheimatobies, teigne,... Contre le Pou de San José utiliser les huiles de pétrole jaunes à 2,5 l/Hl.
Phénol	2 l	LYSOL n° 2	4 l	Actif sur formes hivernantes insectes, acariens et champignons.

* sur arbres fruitiers à noyaux réduire de moitié les doses d'emploi des huiles d'anthracène et de pétrole.